

"Merci la France !", ironisent les agresseurs de policiers, sortis libres du Tribunal

Les cités françaises nous apportent quotidiennement leur lot de jérémiades en tout genre, sur l'état policier raciste. Pays immonde où les immigrés à toutes les heures de la journée et de la nuit, doivent raser les murs dans l'obscurité afin d'échapper aux forces de l'ordre, organisées en milices de la terreur, frappant au hasard sur une population démunie, chétive, sans défense, équivalent comparable aux bidonvilles de Calcutta ou de Bombay.

La magie de la République nous apporte quelquefois de ces contes de fées qui émerveillent nos enfants et font briller leur yeux plein de rêves et de malice, faisant le bonheur de tous les parents attendris.

C'est très concrètement le genre d'histoires merveilleuses qu'ont dû vivre les deux prévenus à leur sortie du tribunal d'Evry (1) jubilant de joie et de bonheur, qui transportés par un élan indescriptible ont lâché un grand « Merci la France ☐! », devant les policiers médusés venus assister à leur comparution immédiate, suite à l'agression des forces de l'ordre tombées dans le guet-apens qui leur était tendu à la cité sensible des Tarterêts, où certains de ces jeunes avaient tenté de fracasser la tête à coup de marteau à un des ces policiers après lui avoir ôté son casque à plusieurs.

Nous connaissions déjà les fabuleuses remises de peines, qui pour la plus grande joie des victimes, voyaient de dangereux assassins et psychopathes remis en liberté jusqu'à leur inévitable récurrence à la stupeur générale.

Nous connaissions également les sursis dont bénéficient tout les délinquants multirécidivistes, mineurs, majeurs, où

viennent s'ajouter remises de peines en tout genre, aménagement de peines, etc.

Mais voilà, c'était sans compter sur l'exemplarité de la justice qui n'avait nullement l'intention de se laisser faire, car au bout d'un moment devant tel système d'impunité il fallait bien réagir. La justice étant aveugle comme chacun le sait bien, on allait bien voir ce qu'on allait voir !

Ainsi la République motivée uniquement par son courroux répressif, décida d'exprimer à pleine puissance ses prérogatives régaliennes, afin de défendre de forme implacable ses agents chargés de garantir l'état de droit, la sécurité, et la liberté individuelle de chaque citoyens, en créant :

« la prison ferme sans mandat de dépôt »

Le curriculum vitae du plus âgé des accusés, 20 ans, comporte une dizaine de condamnations pour vols, recels, conduites sans permis et violences sur les forces de l'ordre. Mais cette fois-ci, il devra subir les conséquences implacables du système juridique qui s'est doté une fois pour toute des outils coercitifs afin d'endiguer le raz de marrée des violences qui submergent la France et rétablir l'autorité de l'Etat.